

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-122](#)[Item](#)Marie Moret à Henri Buridant, 20 mai 1900

Marie Moret à Henri Buridant, 20 mai 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 2 p. (431r, 432v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 20 mai 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54782>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 mai 1900](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

Résumé Marie Moret prévient Buridant de son retour et celui d'Émilie Dallet au Familistère samedi 26 mai 1900, par le train de 4 h 15 de l'après-midi : il ne faut plus leur envoyer de courrier à Nîmes à partir du 23 mai 1900. Les malles et colis seront expédiés à l'adresse d'Henri Buridant, Marie Moret lui en communiquera la

liste exacte. Elle l'informe qu'elle va écrire à Eugénie Louis pour la préparation de leur appartement et prie Henri Buridant d'avancer les frais éventuels.

Mots-clés

[Amitié](#), [Économie domestique](#), [Transport de marchandises](#), [Voyage](#)

Personnes citées [Louis, Eugénie \(1867-\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 09/01/2025

Dimes, 20 mai 1900

Mon cher Muridant,

J'ai bien reçu votre lettre
du 15, merci.

Nous nous disposons à
revenir au Département
le samedi prochain 26 et
par le train de 4 h 15
après-midi.

Donc, à partir de
mercredi 23, ne nous
adressez plus rien ici.
Si ce n'est télégramme
en cas d'urgence.

— Les malles et colis vont

partir à votre adresse,
si nous en renverrai la
liste quand elle sera
dressée; ~~pour~~ pour le
cas où ces colis arrivent
avant nous.

— Je vais aussi écrire
à Madame Lavois, par ce
courrier, si le temps me
le fait pas défaut, et
si lui dirai que nous lui
renverrai, comme d'habitude
les papiers dont elle pourra
avoir besoin. Je vous
réglerai cela à l'arrivée
et vous remercie toujours
à l'avance.

Excusez le désordre de
ma lettre, vous vous
représentez au milieu
de quels sains je
vous écris.

Mes meilleures
amitiés si il vous
plait aux personnes
habituelles, à com-
mencer par notre
entourage.

Cordialement

M. Gaden

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]